

COMMUNE DE BOUVIGNIES

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DELIBRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 novembre 2022

N° 2022- 035 – IMPLANTATION D'UNE UNITE DE METHANISATION SUR MARCHIENNES

L'an deux mil vingt-deux, le neuf novembre à dix-neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de BOUVIGNIES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric PRADALIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Date de Convocation du conseil municipal : 03/11/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Absents : 02

Votants : 19

Présents : PRADALIER Frédéric, HULOUX Martine, VALIN Jean-Marie, CARON Philippe, SALMON Bernadette, HOUSSIN Daniel, LONGUEPEE Jean, COUTEAU Odile, LOSCIUTO Martine FENAIN Bruno, THERET Elodie, DANGREMONT Romain, WAQUET Dominique, DESFONTAINE Delphine, LIBERT Nathalie, VIELLEFON Guillaume, CARON Elise.

Absents excusés : Mme CAILLE Valérie a donné procuration à LOSCIUTO Martine, Mr FEVRIER Gille a donné procuration à VIELLEFON Guillaume.

Secrétaire de séance : CARON Philippe

La société METHA-AGRI-FLINES dont le siège social sis 1 rue des Tréelles 59148 FLINES-LEZ-RACHES, a déposé un dossier de demande d'enregistrement relatif à l'implantation d'une unité de méthanisation pour son établissement situé sur la commune de MARCHIENNES comprenant l'activité principale soumise à enregistrement au titre des rubriques n°2781-1-b et n°2781-2-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'épandage se fera sur 28 communes dans le Nord : ANHIERS, AUBERCHICOURT, BERSEE, BEUVRYLA-FORET, BOUVIGNIES, COUTICHES, DECHY, DOUAI, ECAILLON, ERRE, FAUMONT, FENAIN, FLINES-LEZ-RACHES, HORNAING, LALLAING, LANDAS, MARCHIENNES, MONTIGNY-ENOSTREVENT, RACHES, RAIMBEAUCOURT, RIEULAY, ROOST-WARENDIN, SIN-LE-NOBLE, SOMAIN, VRED, WAHAGNIES, WARLAING, WAZIERS .

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, une consultation est organisée en mairie d'implantation, 1 rue Corbineau, 59870 MARCHIENNES, du vendredi 28 octobre à 8h30 au mercredi 30 novembre 2022 à 17h00.

La commune de Bouvignies se trouvant dans un rayon de 1 km autour de l'installation concernée, le conseil municipale est tenu de rendre son avis sur ce projet.

Le dossier de consultation a été mis à disposition du Conseil Municipal.

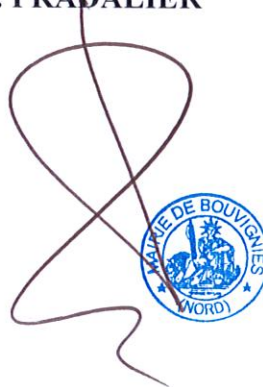
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité n'émet aucune objection à l'implantation de cette unité de méthanisation sur Marchiennes.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

F. PRADALIER



Envoyé et reçu en Préfecture le 14/11/2022
ID 059-215901059-20221109-D022_035-DE
Publié sur le site internet le 14/11/2022